# Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Exploitation Benjamin CHAMOY sur la commune principale de l'AIOT 2 Rue des Baux Vals 27170 Romilly-la-Puthenaye.

La référence de votre dossier est A-3-C2KEUBBYX et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 06/02/2023 à 11h58 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- chamoy.benjamin@live.fr (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- chamoy.benjamin@live.fr (pour rappel, déclarant)
- herve.poitou@normandie.chambagri.fr (pour rappel, mandataire)

# 1 - Type de déclaration

#### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration initiale

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur: La DDETSPP ou la DAAF

# Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <a href="https://aida.ineris.fr/">https://aida.ineris.fr/</a>

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

# 2 - Déclarant

#### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Mandataire

N° SIRET 18140005200021

Organisme : CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

Nom : **POITOU** 

Prénom : Hervé

Fonction: Organisme consulaire

Adresse électronique : herve.poitou@normandie.chambagri.fr

Téléphone fixe: +(33) 232788045

Téléphone portable : +(33) 607756372

## Personne physique

Sexe: Masculin

Date de naissance : 08/07/1980

N° SIRET 51894990400016

Nom: CHAMOY

Prénom : Benjamin

Adresse électronique : chamoy.benjamin@live.fr

Téléphone portable : +(33) 619146946

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

#### Adresse en France

## **5 RUE DES BAUX VALS**

La Noë de Bougy

#### **27170 ROMILLY LA PUTHENAYE**

# Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : chamoy.benjamin@live.fr

# 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : Exploitation Benjamin CHAMOY

Description des activités :

Stockage de Paille/Foin/Lin d'une capacité maximale de 4000 m3 (400t) - soumis à Déclaration ICPE (rubrique 1530 : Dépôts de papier/carton et matériaux combustibles analogues) : Construction d'un bâtiment neuf d'une capacité de stockage sur 480 m² et 5 rangées en moyenne de 2500 m3 de Paille (225 t, 900 balles de 1.50x1.20), 800 m3 de Foin (75 t, 300 balles de 1.50x1.20) et 700 m3 de Lin textile (100 t, 400 balles de 1.20x1.20m). Stockage de 740 m3 de Céréales (580 t) et 80 m3 d'engrais liquide azoté, Élevage de 40 Vaches Allaitantes suitées (2 générations de 17 génisses et 17 taurillons) ==> non Classés ICPE (<seuils de Déclaration)

## Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Une installation classée relevant du régime de déclaration : NON

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

## 4 - Localisation

## Localisation de l'installation

Adresse 2 Rue des Baux Vals 27170 Romilly-la-Puthenaye

X:540761

Y:6881469

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

#### 5 - Activité du site

#### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? OUI

# Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1530	2	Dépôts de	Volume présent 4000 m3	DC	2500+800+700
		papiers, cartons			
		ou analogues			

# 6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? NON

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? NON

Est-il prévu un épandage ? NON

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? NON

#### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Produits phytosanitaires non utilisés et emballages vides recyclés par fournisseurs Pas d'autres déchets produits sur le site, ceux-ci (ficelles, poussières de lin) seront générés à l'occasion des process de tri/ export ou teillage par les acheteurs (en vrac ou en balles) des produits de l'exploitation agricole.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? NON

# Disposition en cas de sinistre

Précisez : Poche de stockage d'eau 120 m3 installée sur le site

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Extincteurs à eau pulvérisée adaptés à ce risque (feux secs) Extincteurs à poudre et à CO2 pour autres activités connexes (matériel agricole, armoires électriques)

#### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? NON

# Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : NON

#### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui** 

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

# 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

#### mandat teledeclaration ICPE.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

# situation 25000 parcellaire 2000 2xA3.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

masse 750 plans 150 200 3xA3.pdf